



PÔLE SOIN À LA PERSONNE / FILIÈRE COIFFURE

CAP Métiers de la Coiffure

Niveau 3 - Professionnel qualifié



LE CYCLE DE FORMATION

CAP Métiers de la Coiffure
(2 ans)



BP Métiers de la Coiffure
(2 ans)

OBJECTIFS, APTITUDES ET COMPÉTENCES

Le titulaire du CAP coiffure est un professionnel des soins capillaires. Le coiffeur est un technicien du cheveu et de sa coupe. Mèches, coloration, mise en plis, brushing, coupe, produits et types de cheveux n'ont pas de secret pour lui. Il est aussi un visagiste : il conseille le client, tient compte de ses goûts, de sa morphologie, de son style et de la mode. Formé pour l'accueil et la vente (produits de beauté, accessoires...), soucieux de l'hygiène de son lieu de travail, il peut être amené à diriger une équipe, voire à diriger un salon, ou à exercer en indépendant au domicile des clients.

FORMATION

>> Prérequis et durée :

- Niveau 3^{ème}
- Connaissance de bases en Français et mathématiques

Durée totale : de 420 h à 1260 h (1 à 3 ans)

>> Rythme de l'alternance :

Les apprentis sont en entreprise 2 semaines sur 3.

>> Contenu de la formation :

Domaine Général

- Français
- Histoire Géographie EMC
- Mathématiques
- Sciences
- EPS
- Anglais
- Protection Santé Environnement

Domaine Professionnel

- Pratiques professionnelles
- Technologie
- Biologie appliquée
- Santé et sécurité
- Environnement professionnel
- Conseil et vente des services

>> Modalité d'évaluation :

Examen ponctuel en fin de formation.

>> Modalités d'accès et délai d'accès :

Admission sur dossier et/ou test de positionnement et/ou entretien individuel. Condition d'accès au public en situation de handicap, contactez le référent handicap au 05 65 77 56 52

CONTACTS

CAMPUS DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AVEYRON

Service ADP

P.A. de Cantaranne – Rue des Métiers - 12850 ONET-LE-CHATEAU

Tél. : 05 65 77 56 18 - E.mail : cfa@cm-aveyron.fr - www.cm-aveyron.fr

PUBLIC

Ouvert à tous :

- Jeunes plus de 15 ans et/ou sortis de la 3^{ème}
- Adultes de moins de 30 ans
- Salariés demandeurs d'emploi
- Pas de limite d'âge pour les RQTH

TARIFS

20€ par heure de formation (prise en charge possible par les OPCO ; fonds de formation, CPF).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Atelier de pratique, salles de cours, salles informatiques, centre de ressources multimédia
- Formateurs qualifiés
- Rencontre parents-formateurs-maîtres d'apprentissage

DÉBOUCHÉS

Le métier s'exerce essentiellement en salon de coiffure et institut de beauté, mais l'activité se développe beaucoup, ces dernières années, à domicile, en structure médicalisée ou en maison de retraite : dans ce cadre, la coiffure s'assimile à un soin à la personne. Cela étant, l'évolution de l'offre et de la demande contraint parfois les jeunes diplômés à la mobilité. Le coiffeur peut se spécialiser dans un domaine (coloriste-permanentiste, styliste-visagiste...) pour se positionner commercialement, ou tenter d'intégrer le milieu très sélectif du spectacle.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Mention complémentaire (1an)
- Bac Professionnel et/ou BP (2ans)